L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 SEPTEMBRE 1887. 61me Année

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 30 SEPTEMBRE 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, à raison des prix suivants.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour ces petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'imbroglio égyptien.

"C'est une véritable fatalité"—disait, il n'y a pas longtemps, un journal français; "nous n'avons jamais pu entreprendre une œuvre à laquelle l'Angleterre fût mêlée, d'une façon directe ou indirecte, sans en être les dupes." Il y a au moins une bonne moitié de vrai dans cette phrase. Il est incontestable que la France s'est toujours, ou presque toujours, laissé jouer par l'Angleterre; mais que la fatalité y ait joué le moindre rôle, c'est une erreur. Il y a à cela une foule de raisons, dont la première, qui vaut, à elle seule, toutes les autres, est que la fatalité, ainsi entendue, n'existe pas. Ce que certaines personnes ou certaines nations appellent de ce nom, n'est que le résultat d'une série de fautes commises inconsciemment par elles, et dont d'autres personnes ou d'autres nations, plus habiles ou moins honnêtes, ont su profiter.

A vrai dire, dans toute transaction diplomatique, il y a, presqu'inévitablement, un dupé et un dupeur. Le premier y est allé loyalement, sans arrière-pensée; par conséquent, avec une certaine dose d'imprévoyance, inhérente à la droiture: l'autre, y a mis plus de *smartness*: la pensée, chez lui, est double: il songe aux résultats plus ou moins éloignés, plus ou moins détournés, de l'acte qu'il accomplit, plus qu'à l'acte lui-même; derrière le but qu'il poursuit ouvertement, s'en cache un autre qu'il se garde bien d'avouer, et qui est le seul vrai. La duplicité lui donne une supériorité sur son adversaire ou son partenaire, dont il a aisément raison.

On n'a qu'à étudier l'histoire des relations, amicales ou hostiles, de la France avec l'Angleterre, et l'on verra que là est toute l'explication des insuccès de la première et des réussites de la seconde.

Ce qui se passe en Egypte, depuis plus de cinq ans, en est un frappant exemple. Il s'agissait de ramener à la raison un gouvernement qui se faisait un jeu de ses engagements avec l'Europe. Les deux nations les plus intéressées étaient la République Française et la Grande Bretagne. Cette dernière, avec les apparences de bonhomie dont elle sait recouvrir tous ses actes, même les plus perfides, fit à sa partenaire une proposition qui cachait plus d'un piège: elle lui proposa de faire, ensemble, la besogne—une besogne très dure, très ingrate, qui devait jeter de l'odieux sur celui qui l'accomplirait. C'était M. de Freycinet qui dirigeait alors les affaires étrangères. S'il acceptait, le cabinet anglais lui disait: "Nous n'avons pas d'armée; vous en avez une puissante; elle va se couvrir de gloire, en réduisant Arabi Pacha, en délivrant le Khédive. Marchez, nous vous suivrons modestement." On était au lendemain du gouvernement de Gambetta dont on connaissait les idées belliqueuses; on accusait déjà la République de vouloir mettre l'Europe en feu. Vu la situation fausse où elle se trouvait, M. de Freycinet vit un *trick* dans l'offre qu'on lui faisait. Il ne se trompait pas; le *trick* y était. Si la France entrait en Egypte, elle se dégarnissait de troupes à l'intérieur et prêtait le flanc à l'Allemagne; elle se mettait à dos la Turquie, dont elle avait toujours au conquérir les sympathies, et se perdait de réputation en Europe. Le ministre refusa. C'était là que l'attendait l'Angleterre.

Libre d'agir, elle prit tout le *job* sur son compte; elle vint à bout d'Alexandrie, en la brûlant; d'Arabi Pacha, par—dit-on—des "arguments irrésistibles," point, elle s'installa en Egypte comme sur un bien qui lui appartenait. Ne l'avait-elle pas conquise, à force de sang répandu et d'argent jeté à pleines mains? Ne sait-on pas que, si elle est très *sharp* dans l'art de prendre, elle l'est davantage encore dans celui de ne pas rendre? Elle a à l'habitude d'arrondir, de multiplier ses possessions, mais s'en ne les diminue jamais. C'est, chez elle, une tradition séculaire, sacrée, à laquelle elle reste religieusement fidèle. Elle sait trop bien tout ce qu'elle rapporte.

M. de Freycinet avait vu la première chausse-trape, il l'avait évitée, mais il n'avait pas aperçu la seconde, la plus dangereuse; il y tomba.

Voilà comment la Grande Bretagne, qui, ayant mis, seule, le pied sur l'Egypte, devait en sortir quelque temps après, y est encore, aujourd'hui que ces grandes années se sont écoulées, et, malgré les négociations, si adroitement menées, mais en vain, néanmoins, elle s'est laissé battre d'une manière inouïe, il n'est pas bien sûr qu'elle en sorte de longtemps.

Il faut rendre justice à M. Flourens, un des successeurs de M. de Freycinet, et, certainement, le maître de celui-ci en affaires de ce genre, quiqu'il ne soit que sa créature, quiqu'il ait été considéré, un moment, comme son élève. Il a dévidé, avec beaucoup de dextérité, tous les fils de l'écheveau égyptien emmêlé par le cabinet de St-James. Il a réduit à néant la convention anglo-turque, à peu près conclue, et à laquelle il ne manquait que la signature du sultan. Dans la convention toute récente entre la France et la Grande Bretagne, dont un ou deux points ne sont pas encore réglés, il a, plusieurs fois, forcé la main à Lord Salisbury. Il demandait que la garde de la neutralité du Canal fût confiée à la Commission internationale, et, malgré les objections du ministre anglais, il a obtenu ce qu'il voulait. Il insistait pour que cette Commission se réunît tous les six mois. Le *Foreign Office* s'y opposait; il suffisait, suivant lui, qu'elle fût convoquée, quand une puissance aurait violé la neutralité, c'est-à-dire après coup, quand le mal serait fait. C'était un leurre, dont M. Flourens a eu de nouveau raison. Enfin, il a obtenu, malgré les efforts de l'Angleterre, que la présidence de la Commission fût confiée au doyen du corps diplomatique, au lieu d'être livrée au commissaire ottoman. Reste un dernier point à régler: l'interdiction de toute garnison sur les bords du Canal de Suez. Il est évident que, sans cette clause, il n'y a pas de neutralisation possible. L'Angleterre s'engagerait donc à reculer ses casernements derrière une zône déterminée, qui serait fixée par la commission internationale. L'affaire, croyons-nous, est là, bien près d'être terminée, mais elle ne l'est pas. Il y a lieu de croire qu'il s'écoulera pas mal de mois avant qu'elle soit conclue, et, qu'après avoir été conclue, elle soit mise à exécution. La coupe est là toute prête, mais la liqueur n'est pas versée; d'ailleurs—comme dit le proverbe—il y a loin de la coupe aux lèvres. Toute la question est de faire avaler le poison, et il est très douteux que le gouvernement anglais s'y prête de bonne volonté. Il faudra, cependant, qu'il l'avale.

Voilà plus de trois ans que durent les négociations. Une première convention a complètement échoué; nous en sommes à la seconde. Combien de temps prendra-t-elle pour aboutir à une conclusion nette, ou arposeant qu'elle n'échoue pas, comme la première, au moment décisif? Et si elle réussit, quand passera-t-elle du papier dans les faits et de la rédaction à l'exécution?

Les journaux de Londres n'ont pas l'air de croire à l'évacuation, prochaine ou éloignée, de l'Egypte. Qu'on se donne la peine de lire la phrase suivante, tirée du *Pall Mall Gazette*:

Après le 13 septembre 1882, il était question d'évacuer l'Egypte dans cinq semaines—au plus tard dans cinq mois. Cinq années se sont passées depuis lors, et nous y sommes encore.

Nous sommes allés en Egypte contre notre volonté; nous y restons contre notre gré, et il est assez probable que nous n'en sortirons pas.

A moins que, malgré la rédaction caractéristique de l'organe londonnien, la Grande-Bretagne ne se montre, une fois de plus, comme l'héroïne de son illustre poète, et ne consente, tout en proclamant qu'elle ne consentira pas.

Et cela est-il improbable?

Nos remerciements à MM. Marshall J. Smith & Co., insurance and marine underwriters' agents, rue Baronne, No 64, Nile-Orléans, pour une carte indiquant les distances qui séparent notre ville des principaux centres de coton des Etats du Sud de l'Union.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 24 septembre:

Nous avons été, cette semaine, gratifiés de plusieurs ondées, mais il nous faudrait un peu plus d'eau.

—A Covington, la valeur de la propriété monte lentement, mais sûrement, à mesure que le chemin de fer s'approche de nous.

—Les ouvriers sont, en ce moment, occupés à déblayer les terrains par où doit passer le chemin de fer.

—M. Joseph Sharp nous apprend qu'il a fait 115 boisseaux de maïs, cette année, sur un peu plus de deux acres. Il n'a fait usage que du fumier d'étable. C'est, à coup sûr, un superbe rendement, que 67 boisseaux par acre.

—Nous apprenons que M. John Poitevent a acheté, de MM. Brackenridge et Bossier, leur part de la propriété sur les Sources d'Abita. La somme payée est de $7000.

M. Poitevent se trouve maintenant le seul propriétaire de ces célèbres sources.

—Nous avons imprimé, cette semaine, des avis qui demandent 100 ouvriers pour travailler sur la ligne du chemin de fer.

—Les eaux du lac, en grossissant, ont fait hausser la rivière, cette semaine; les bûcherons, dont les bois étaient arrêtés dans le courant, ont pu les faire flotter jusqu'à la scierie.

—La loi sur la chasse expire, vendredi prochain, au soir. A partir de samedi, il sera permis de tuer les oiseaux et les animaux considérés comme gibier.

—Une déplorable affaire a eu lieu, mardi soir, sur la briqueterie de M. Mouton. Il paraît qu'un homme de couleur, du nom de Tobe, s'pénétrédans l'établissement et s'est pris de querelle avec un des ouvriers. M. Mblony est intervenu et a ordonné à l'homme de sortir; celui-ci s'est emparé d'une hachette et en a frappé le propriétaire au menton. Le Dr Tébaut, appelé immédiatement, a soigné M. Molony et Tobe a été incarcéré par le marshal Dulion.

—Tout récemment, quatre jeunes gens de Donaldsonville ont fait enregistrer, en leurs noms une demi section de terre, à environ 5 milles de Covington, sur le Tchefuncta. Nous reproduisons l'article qu'à écrit, à ce sujet, le *Democrat* d'Ascension:

"Quelques jeunes gens de notre localité ont eu la très louable idée de chercher à améliorer leur position; ils ont cru trouver ce moyen, en se transportant à quelque distance d'ici. Ils se sont rendus acquéreurs, en vertu du Homestead, de 320 acres de terres, excellentes pour fermage, dans la paroisse St-Tammany. Ils ont, surtout, fait leur choix en vue de la culture des fruits, des légumes, des céréales et autres produits qui ont toujours un placement faciles sur le marché. Ils porteront aussi leur attention sur la culture des abeilles, sur l'élevage et les denrées dites de première nécessité, qui doivent les réunnérer promptement et mettre immédiatement leur capital en rapport.

"Ces jeunes gens ont parfaitement et sagement compris qu'ils ne pouvaient se procurer un "home" permanent, confortable et leur donnant l'indépendance, en restant, comme commis ou teneurs de livres, dans quelque magasin, ou en attendant, paresseusement, à un coin de rue, des "jobs" qui n'arrivent jamais.

"Ils ont vu, fort justement, qu'il y a des occupations qui doivent, en vertu des progrès économiques de la société moderne, appartenir à la femme. Que celles du Sud suivent l'exemple de leurs sœurs du Nord, lesquelles renvoient peu à peu les hommes des magasins de tissus, des épiceries, des bureaux du gouvernement et des administrations publiques, et les forcent à aller employer, ailleurs, leur activité. Le temps n'est pas éloigné, en effet, où l'on ne tolérera plus de jeunes dandys derrières les comptoirs des épiceries, des magasins, où ils passent leur temps à mesurer du ruban et de la dentelle, ou bien dans les cafés, où ils restent étendus, la moitié de la journée, attendant la pratique qui vient ou ne vient pas se rafraîchir. Donnons tous ces emplois aux femmes.

"C'est ce qu'entendent faire nos jeunes gens d'Ascension, et ils réussiront certainement dans leur entreprise.

Parmi ces jeunes gens, nous remarquons MM. Pierre Mathieson, Louis Babin et les frères Duke; ils seront véritablement utiles dans toute communauté et nous les recommandons aux citoyens de St-Tammany.

"Que nos jeunes gens-nous permettent aussi de leur donner un conseil qui peut leur être salutaire et dont l'application contribuera certainement à leur bonheur. En tout cas, ils y trouveront un grand adoucissement, au milieu des difficultés et des soucis de la vie dans laquelle ils vont entrer:

"En partant, n'oubliez pas complètement celles que vous avez laissées ici et dont vous pouvez faire d'agréables et charmantes compagnes. Vous vous assurerez ainsi le bonheur intérieur, en même temps que la prospérité de vos affaires et de celles du pays où vous vous serez établis."

Le *New Era*, Franklinton, paroisse Washington, du 28 septembre:

La cueillette du coton marche rapidement et les moulins sont en pleine activité; c'est maintenant l'occupation de toute la paroisse. Malheureusement, la récolte est faible et les travaux ne dureront pas longtemps.

—Nous aimons à voir le commerce marcher et les transactions se succéder rapidement, mais, pour le moment, nous conseillons aux fermiers de ne pas se presser de vendre leur coton. Ils feraient mieux, s'ils le peuvent d'attendre que les prix montent; autrement, il vaudrait tout autant abandonner cette culture.

—Nous connaissons un cultivateur qui a trouvé le moyen de faire trois récoltes à la fois. Il a, d'abord, semé son maïs, à sept pieds de distance; au milieu, il a semé des fèves d'engrais puis, après le dernier labour, il a semé des pois entre les fèves et le maïs.

—Il y a maintenant sept crémeries, dans l'Etat du Mississippi; la première a été établie, en 1885. Pourquoi n'en ferait-on pas autant en Louisiane?

Le Bulletin, Shreveport, paroisse Caddo, du 24 septembre:

L'Association de la Foire du nord de la Louisiane offre un diplôme à celui qui exposera le meilleur baril de farine. La lutte est ouverte à tous.

On pourra aussi y admirer un splendide panorama de la Bataille de Gettysburg. Des invitations ont été envoyées à l'hon. Jeff. Davis, à MM. Reagan, Watts, Davis et Momminger, les seuls membres survivants de son Cabinet. Il en a été envoyé également aux principaux généraux qui ont commandé pendant la guerre.

Le Pionnier, Napoléonville, paroisse Assomption, du 24 septembre:

Le vent a fait baisser considérablement le bayou, et les bateaux plats ont pu recommencer leur service.

—Nous apprenons que le vent violent de mardi a renversé une grande quantité de cannes.

—Le procédé de la diffusion a été appliqué à l'extraction du jus de la canne du sorgho, à Fort Scott. Le succès a été complet. La canne a donné de 109 à 115 livres de sucre, par tonne, et l'on espère que les seconds sucres donneront une vingtaine de livres de plus.

Ce succès va produire une révolution. On peut affirmer, aujourd'hui, que, dans quelques années, les Etats-Unis suffiront amplement à leur approvisionnement de sucre, à des prix qui rendront les importations du produit très-difficiles, sinon impossibles.

Le procédé va être essayé sur l'habitation Warmoth, au-dessous de la Nouvelle-Orléans. On s'attend à des résultats au moins égaux, sinon bien supérieurs.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Deux messieurs connus, Louis Lepère et Joe L. Ougatte, signent plus loin quelques lignes où ils déclarent avoir possédé le quart d'un billet de la Loterie de l'Etat de la Louisiane au tirage de mercredi dernier, billet portant les numéros 18, 27 et 45 et auquel est échue la somme de $3,400. Pour être mis en possession de leur gain ils n'ont eu qu'à en faire la demande à la Compagnie, leur carré de papier en main qu'ils avaient payé 25 cts., au bureau de M. Perier, 57 rue Bel Romparte.

La mobilisation en France.

La République française:

Nous nous étions demandé, dans notre précédent article, non sans une certaine appréhension, si la réquisition des chevaux dans la 17e région donnerait, en temps utile, un nombre d'animaux capable de bien atteler le matériel roulant du corps d'armée; nous n'étions pas non plus sans redouter que l'artillerie ne se trouvât retardée, entravée dans une certaine mesure par la nécessité d'employer une proportion très considérable de chevaux de réquisition inconnus à leurs conducteurs et nullement habitués à leur nouveau mode d'attelage.

Les renseignements qui nous viennent de Toulouse sont tout à fait rassurants à cet égard. On écrit que des batteries attelées de chevaux de réquisition ont manœuvré sur le polygone, évolué, exécuté des mises en batterie, d'une façon très satisfaisante. Il est certain, d'autre part, que l'embarquement en chemin de fer de batteries comptant plus de 100 chevaux de réquisition s'est effectué régulièrement en cinq quarts d'heure, résultat fort remarquable, car les réglements prévoient deux heures pour cette opération. Cette partie de la mobilisation, si importante et réputée si épineuse, s'est donc effectuée avec un plein succès.

On a eu les chevaux comme on avait les hommes, à heure fixe; on les a harnachés, sellés, attelés dans les délais prévus; et l'on ne distinguera vraisemblablement plus, après les premières marches, les chevaux de réquisition des anciens chevaux de troupe. En définitive, le résultat que l'on attendait de l'expérience de mobilisation est désormais acquis. Il est dès à présent avéré, indéniable, que l'ordre, la règle, le soin méticuleux, méthodique, dans la préparation, la régularité, la précision, la ponctualité dans l'exécution, ce sont pas plus des vertus exclusivement germaniques que le patriotisme des populations, l'intelligence et l'instruction technique des officiers, la discipline et la bravoure des soldats. On aura sans doute constaté bien des imperfections de détail, on a déjà signalé des complications à éviter, des simplifications à opérer, des progrès à réaliser, pour donner encore plus d'aisance et de rapidité au fonctionnement de la machine.

L'ordre parfait, l'ensemble et la rapidité extraordinaires (vraisemblablement attendus de nos chefs militaires) de la levée des hommes et des chevaux, donnent à penser qu'on pourrait peut-être gagner encore un jour, si ce n'est deux, dans la mobilisation et la concentration générales. Quoi qu'il en soit, dès à présent, la France est prête. Le 17e corps mis sur pied de guerre et transporté à distance en moins de sept jours, avec ses 30,000 combattants et ses 102 pièces de canon, est la démonstration vivante de ce grand fait. C'est un suprême honneur pour la République qui a refait la France vaincue, démembrée, plus pauvre, sans doute, mais plus formidable qu'au temps de ses prospérités; qui lui assure la sécurité du présent et lui permet les plus nobles espérances d'avenir.

Le même journal publiait, après la concentration du 17e corps, tout entier, sur le terrain d'opérations qui lui avait été assigné, un remarquable article dont nous reproduisons la fin:

Nous avons le droit de tirer, des résultats obtenus, la conviction intime du haut degré de préparation et d'instruction de notre armée. Ceux qui ont suivi le labeur incessant auquel elle se voue depuis dix ans n'éprouvaient aucune inquiétude. Ils savaient que, sans avoir perdu aucune des qualités brillantes de leurs devanciers, les officiers de la génération nouvelle avaient mis en honneur l'étude systématique, patiente, persévérante, de tous les éléments du grand art de la guerre. On rougissait jadis, au temps des illusions nourries par les succès de la campagne de 1859,—cette vaste défaillance en avant, selon le mot piquant d'un général homme d'esprit,—on rougissait, disons-nous de trop piocher les auteurs; on compromettait même parfois son avancement à paraître attacher trop d'importance aux théories, aux règles, aux préceptes laissés par les maîtres de l'art de la guerre, car on paraissait dénier ainsi que la suprématie du génie militaire des prétendus héritiers de Napoléon ne suppléât amplement au défaut d'études et de méditations. Manière de voir fort mal appréciée dans le haut état-major de l'empereur Napoléon III! D'autres mœurs militaires ont prévalu, Dieu merci! dans la nouvelle armée.

On n'y sépare plus le savoir théorique et l'expérience, et la trop fameuse maxime: "On se débrouillera" ne tient plus lieu de préparation et de méthode. Tout cela, l'armée le savait; elle avait conscience de la transformation et des progrès qui l'ont mise au niveau des victorieux de 1866 et de 1870. Mais ce sentiment raisonné de la valeur de l'armée nouvelle, cette pleine conscience de la solidité de son organisation, de sa force numérique et de sa qualité, le grand public ne l'avait pas encore.

Comme l'a très justement fait remarquer M. le ministre de la guerre dans son toast au banquet de Carcassonne, ni la nation ni le Parlement ne partageaient encore cette confiance. Personne certes ne doutait de la bravoure des soldats, de l'intelligence et du zèle des officiers, on savait par d'éclatants exemples récents que la race française n'avait rien perdu de ses qualités guerrières; mais à l'égard des résultats de l'organisation nouvelle, le septicisme était universel.

La génération qui a vu les désastres de 1870-71 avait été si rudement et si cruellement frappée dans ses illusions, dans son orgueil, dans son naïf chauvinisme d'autrefois, qu'elle semblait vouée à la défiance incurable. Elle tint longtemps pour chimère la pensée de faire autant et aussi bien que les Allemands. Ces sentiments commençaient sans doute à se modifier depuis deux ou trois ans, mais il veille encore de l'expérience du 17e corps l'opinion publique était infiniment hésitante et perplexe. Comment fonctionnerait la mobilisation proprement dite? Le foule énorme des réservistes, des permissionnaires, des congédiés par anticipation, des disponibles, qu'il dispensée en temps de paix, répondrait-elle ponctuellement à un appel inopiné? La mauvaise volonté de quelques-uns, l'ignorance du plus grand nombre n'engendreraient-elles pas malentendus et confusion? Les bureaux de recrutement et les dépôts ne seraient-ils pas débordés par la masse des hommes à encadrer, à habiller, à équiper dans des délais si rapides? Et la réquisition des chevaux, que d'appréhensions elle excitait, et combien de prévoctice fâcheux n'avait-on pas déjà lancés dans le public? Les propriétaires ne s'y soumettraient pas; ils prétéreraient payer une amende insignifiante et garder leurs animaux; on n'aurait donc point des attelages en nombre suffisant; on ne réussirait jamais surtout à les avoir prêts en temps utile.

Des opérations aussi vastes supposent, disait-on, pour être effectuées avec succès, des habitudes d'ordre, d'autorité, de hiérarchie, de discipline sociale, qui sont l'apanage des Allemands, mais qu'il serait illusoire d'attendre d'une démocratie qui a perdu tout respect. Et les compagnies de chemins de fer seraient-elles en mesure d'organiser avec ponctualité le transport de pareilles masses d'hommes, de chevaux et de matériel? Les troupes mobilisées elles-mêmes présenteraient-elles la cohésion et la discipline sans lesquelles il n'y a pas d'armée digne de ce nom? Aurait-elles des chefs capables de diriger avec précision et sûreté ces effectifs si démesurément supérieurs à ceux que nos officiers ont l'habitude de manier en temps de paix? Autant de questions qui faisaient hésiter les moins pessimistes; autant de questions auxquelles le succès éclatant, incontesté, des expériences du 17e corps a maintenant répondu sans réplique. Le pays est désormais affranchi de cette méfiance dans ses propres forces, de cette mésestime de soi, qui avaient pesé plus d'une fois si tristement sur la politique extérieure de la France. C'est un bien et grand résultat. M. le ministre de la guerre et ses collaborateurs ont le droit d'en ressentir quelque fierté.

Suisse.

Nous analysons, brièvement, une lettre de M. Geo. L. Cathis, consul des Etats-Unis à Zurich, sur l'armée suisse:

D'après la Constitution fédérale, chaque citoyen déclaré bon pour le service, y est astreint depuis sa vingtième année jusqu'à sa quarante-quatrième, dont douze dans l'armée active et les douze autres dans la réserve et la landwehr. Chaque canton fournit un contingent évalué d'après sa population. Les forces régulières s'élèvent à 96 bataillons d'infanterie de 774 hommes chacun; 8 bataillons de tirailleurs, chacun de 770 hommes; 24 escadrons de dragons de 124 hommes; 48 batteries de campagne, comprenant, chacune, 160 artilleurs avec 6 canons rayés en acier de 84 millimètres, 2 batteries de montagne et 10 compagnies de grosse artillerie.

Toutes ces forces forment huit divisions comprenant deux brigades d'infanterie (2 régiments de 3 bataillons à la brigade) un bataillon de tirailleurs, un régiment de dragons (3 escadrons) une brigade d'artillerie (3 régiments de 2 batteries chacun) un parc par division, un bataillon de génie composé d'une compagnie de sapeurs, d'une autre de pontonniers et d'une troisième de pionniers; un corps hospitalier avec cinq ambulances; une compagnie de guides et une de gardes-prévôts.

(Le landwehr possède la même organisation quant à l'infanterie et à la cavalerie, mais il n'est prévu, par division, qu'une seule batterie au lieu de six.)

Les chiffres précédents—il ne faut pas l'oublier—s'appliquent seulement aux soldats de l'armée active, c'est-à-dire à ceux qui sont âgés de 20 à 32 ans. L'organisation de la réserve ou landwehr, comprenant les citoyens âgés de 32 à 44 ans, est, comme nous l'avons dit, semblable à la précédente, sauf en ce qui concerne l'artillerie; l'effectif des huit divisions est évalué à 80,000 hommes, auxquels il faut ajouter les volontaires jeunes ou vieux qui certainement en cas de péril national viendraient se ranger sous l'étendard de la patrie. On comprend donc facilement que, ce n'est pas une vaine fanfaronnade d'affirmer que la Suisse pourrait, à un moment donné, mettre 200,000 hommes sous les armes.

Une remarque très importante, c'est que la Suisse est complètement familiarisé avec son fusil. Vieunent les hostilités, ce fusil n'est pas dans sa main une arme nouvelle, il le connaît à fond, il l'aime; c'est un compagnon de tous les instants, c'est un ami avec lequel se passe sa vie entière. Dans une brochure, M. von S[illegible] établit que la Suisse possède actuellement un demi-million de Vetterli à dix coups (fusil à répétition) avec 200 cartouches pour chacun, c'est-à-dire de quoi armer un sixième de la population entière. L'artillerie est en acier Krupp du dernier et meilleur modèle, se chargeant par la culasse, avec 200 coups par pièce.

Enfin—dit M. Cathis, en terminant, au-dessus de toutes ces armes de guerre, il faut considérer comme la plus redoutable des forces l'indestructible esprit d'unité et de patriotisme qui anime la Suisse: soucieux de ne donner prise à aucune de ses voisins, ce petit peuple reste silencieux, mais énergiquement décidé, comme les ancêtres, à défendre contre tout envahisseur sa neutralité et sa liberté! C'est cette grande figure que cette libre Helvétie, calme et vigilante gardienne de ses traditions et de ses droits, dans notre siècle de conflits et de passions politiques; elle n'a pas disparu et—bien certainement—elle ne disparaîtra pas du monde.

On mande, de Bâle, aux journaux de Paris, du 14 septembre, que le peuple balois a repoussé, par 2,210 voix contre 1,346, la loi qui fixait en principe l'assurance obligatoire des ouvriers contre les maladies.

Espagne.

Un correspondant du *Temps* écrit que le gouvernement espagnol fait exécuter en ce moment de très importants travaux militaires à Canangell, localité située entre Vich et Ripoll. Un bataillon du génie est occupé à ces travaux, qui ont été visités la semaine dernière par le général Blanco, capitaine-général de la Catalogne.

Canangell est un établissement militaire, sorte de remonte militaire où sont envoyés tous les chevaux achetés dans le commerce par l'autorité militaire et destinés à la remonte de l'armée espagnole.

Les viticulteurs de Miguelturra, province de Ciudad-Real, ont tenu une réunion dans laquelle ils ont décidé d'adresser une pétition au ministre des travaux publics pour lui demander la création d'une école de viticulture.

On a également décidé de demander au gouvernement une augmentation des droits de douane et l'établissement de laboratoires dans les postes de douane de la péninsule, dans le but de combattre l'effet des primes d'exportation que l'Allemagne accorde aux alcools industriels.

Le R. P. Lerchundi a eu une longue conférence avec le ministre des affaires étrangères au sujet des affaires du Maroc. Il en résulterait que les rapports commerciaux de l'Espagne avec l'empire du Maroc ont pris un grand développement.

Deux jeunes ingénieurs belges viennent de faire des découvertes préhistoriques fort curieuses en Espagne, le long de la côte, entre Cartagène et Alméria.

Ils ont mis à jour trente stations que l'on croit avoir été habitées par des races inconnues, que l'on suppose avoir précédé les Aryas.

Plus de douze mille objets ont été retirés de ces tranchées. Dans les plus anciennes stations, le métal fait défaut; puis, dans d'autres, on voit successivement apparaître l'âge de la pierre, du fer, du bronze, puis de l'or.

Les inhumations se faisaient soit dans de grandes jarres, dans des cistes en pierre ou dans des caveaux faits de dalles de grès. Des armes, des bijoux, des instruments de travail, divers ustensiles, des vases faits à la main ont été recueillis dans ces tombeaux, dont il reste à déterminer les divers âges.

D'après un journal de Séville cité par *el Imparcial* du 8 septembre, on aurait découvert, dans la capitale de l'Andalousie, un groupe de l'Internationale n'initiant les *Désherités*.

LA LAICISATION DE L'HOPITAL LARIBOISIÈRE, A PARIS.—Nous lisons, dans la *Liberté* du 16 septembre:

La laïcisation de l'Hôpital Lariboisière est un fait accompli. Depuis la fondation, en 1846, de l'établissement, le service était fait par les Sœurs Augustines hospitalières de l'Hôtel-Dieu. A la suite d'un vote récent du conseil municipal, les religieuses ont dû quitter l'hôpital aujourd'hui même.

Elles, dans l'après-midi, les Sœurs ont reçu la visite des malades, des membres du clergé, de quelques membres du conseil municipal, pour leur exprimer les regrets que leur causé leur départ.

Ce matin, à *cinq heures précises*, six voitures ont transporté les Sœurs, par les boulevards de Magenta et de Sébastopol, à la maison-mère parvis de Notre-Dame. Aucun incident ne s'est produit. Un service d'ordre était fait par quelques gardiens de la paix.

Les voitures renfermant les religieuses, en costume blanc, étaient l'objet d'une vive curiosité de la part des maraîchers et des personnes qui se rendaient, à cette heure matinale, aux Halles centrales.

Aux abords de l'hôpital, se trouvaient quelques curieux, qui commentaient en sens divers cette nouvelle expulsion.

La laïcisation de l'hôpital Beaujon aura lieu le 1er octobre.

Nous avons dit, maintes fois, que la laïcisation était un luxe que l'Assistance publique ne pouvait se payer qu'au détriment des malades, les frais supplémentaires devant être rattrapés sur la nourriture, les médicaments, etc. Nous n'y reviendrons pas.

L'Ami-Cure d'Ayer guérit infailliblement les maladies de la matrice. En vente chez tous les médicinistes. Prix, un dollar.

LES SUCRES EN FRANCE.—Nos derniers journaux de Paris annoncent que la campagne 1886-1887 pour les sucres est close depuis le 31 août. C'est le troisième exercice de la loi votée en 1884. Le nombre des fabriques qui ont travaillé a été de 384, contre 453 en 1883-1884. Les quantités de betteraves mises en œuvre ont été de 4,876,849 tonnes, donnant 274,844 tonnes de sucre imposable; le total réel du sucre fabriqué, exprimé en raffiné, a été de 432,755 tonnes. En 1883-1884, la production avait été de 407,087 tonnes.

Les fabricants de sucre ont offert, le 14 septembre, un banquet aux membres du Parlement qui, lors de la discussion des lois de 1886 et 1887, ont défendu leur industrie.

M. Sans-Leroy, député de l'Ariège, ancien rapporteur des lois de 1886 et 1887, a fait une importante déclaration en réponse à un toast de M. Maurier, président du syndicat des fabricants de sucre. M. Sans-Leroy a dit que la situation budgétaire ne permettrait pas de continuer l'application de la loi de 1884, même modifiée. Il a ajouté qu'il croyait savoir que la proposition de conférence internationale faite par l'Angleterre avait été accueillie par toutes les puissances, sauf le Portugal, qui, d'ailleurs, ne produit pas de sucre.

M. Sans-Leroy considère que l'abandon des primes par toute l'Europe est le seul remède à la situation économique.

FOYER DE FORTES ÉTUDES.—Le Pape a résolu de fonder, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, au profit de la jeunesse studieuse de Rome, un important foyer de fortes et saines études, dans le quartier le plus central de la ville.

A cet effet, et soutenu par la générosité des offrandes du monde catholique, le Souverain-Pontife veut de faire acheter le magnifique palais Altemps, où habita S. Charles Borromée, tout près du séminaire de l'Apollinaire. Ce sera le siège du nouvel *Athénée Léonin*, sorte d'Université pontificale ou seront réunis, avec les académies des *Lincei*, d'archéologie chrétienne et de conférences historico-juridiques, l'institut et les écoles techniques, en même temps qu'un grand lycée.

Entre filettes: On verse l'on roule sur les pompées:

—Moi, s'écrie la petite Lili, j'adore les poupées qui parlent.

—Moi aussi; mais je n'aime pas qu'elles parlent trop!

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 15 sept. 1887.

SOMMAIRE.

I.—La Nouvaine de Colette, Deuxième Partie.
II.—Le Bienfaisance Israélite à Paris. —II.—Le Refuge, l'Apprentissage, le Dispensaire, par M. Maxime Du Camp, de l'Académie française.
III.—Villers Bâtonnet.—La Fin de la Guerre de la succession d'Espagne. Les Traités de Rastadt et de Bade, par M. le marquis de Vogüé, de l'Institut de France.
IV.—Mme de Staël, par M. Emile Faguet.
V.—La Religion dans la Musique, par M. Ch. Bellinger.
VI.—La Nuit allemande aux Etats-Unis, par M. Th. Bentzon.
VII.—Revue Dramatique.—La Condition de Comédienne.—II.—Au XVIIIe Siècle, jusqu'à la Révolution Française, par M. Louis Ganderax.
VIII.—Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire.
IX.—Le mouvement financier de la quinzaine.
X.—Bulletin Bibliographique.

La *Table* de la *Revue*, de 1874 à 1886, est mise en vente au prix de 2 fras: pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'étranger, port compris. La *Table* de 1831 à 1874, est livrée au prix de 2 fr. pour Paris, 3 fr. 75 pour la province et l'étranger.

* Après la dîpte d'un voyage sur mer pour prévenir les furoncles et les éruptions, et pour aider à l'acclimation, servez vous de la Salsepareille d'Ayer.

Surmonter un obstacle avec succès et facilement—Avec la dynamite et la poudre à canon on peut aisément venir à bout d'obstructions dans Hell Gate, East River, New York; mais en médecine, les mesures trop énergiques ont généralement de désastreux effets. Exemple: il ne faut jamais agir sur les intestins par des remèdes violents; il n'y a d'ailleurs besoin de le faire et il est sage de ne le pas faire, car il existe des purgatifs qui sont exempts de l'ecompte des anciennes théories en médecine, confirmé par sanctionnent les violents remèdes. Affaibli dans les intestins—effet d'une forte purgation—et mettre en danger la santé et toute l'organisme. Le "Hostetter Stomach Bitters" réalise les intentions du purgatif, sans violence de la nature ressemblant à l'éruption du Mt. Pelée, tapeti mais graduellement. Cet amer est bon pour la foie l'estomac et les intestins.

Nombre de personnes ruinées du grande de l'huile de foie de morue à cause de son goût désagréable. Dans l'**Emulsion de Scott** l'huile de foie de morue avec la hypophosphite il n'y a pas ce goût. On la prend avec autant de plaisir que le lait et sa valeur reconnue pour la phthisie, les scrofules, les bronchites, la débilité générale, les pertes de forces chez les enfants, les toux et les rhumes chroniques la fait prescrire par les médecins dans le monde entier. Ceux-ci affirment même que les enfants l'aiment et en font leur bonbon. Faites-en l'essai et vous reconnaîtrez sa vertu.

Décédé, hier, jeudi 29 septembre 1887, à 2 heures de l'après m'di, FRED. J. MELCHIOR, né à Colmar, Alsace, France. Les amis et connaissances de la famille sont priés de assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 30 septembre 1887, à 10 heures du matin. Le corps est exposé rue de Bayou, entre White et Grande Route St Jean.

De la part de ses enfants.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov26—1anPP

Avis.
$3,400.
Mlle Orléans, 29 septembre 1887.
LES soussignés certifient qu'ils étaient porteurs d'un quart du billet de combinaison Nos 18—27—45, Classe 230, de la Loterie